

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE JADE INC.	Numéro de permis 2012591	Date d'inspection Le 18 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie Jade		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de ma visite le ratio est respecté.
- L'affichage est bien en vue et complète selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
- Le changement des couches est conforme à la loi et le règlement sur les services de la petite enfance.
- La loi et le règlement sur les services de la petite enfance sont maintenue en matière d'alimentation.
- La routine quotidienne est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance. Au moment du dîner la transition c'est fait dans le calme, les enfants ont été invité à ranger, laver leurs mains et par la suite des livres leur ont été offert. Des chansons ont été utilisé pour les différentes transitions.

original signé par
Carole Savoie

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 mai 2021

Date

original signé par
Nathalie Lessard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 mai 2021

Date